



ENQUÊTE 6

LA VIE DANS LES VILLES DU
MOYEN ÂGE ET DES TEMPS
MODERNES



I. LA NAISSANCE DES PREMIERES VILLES MEDIEVALES

1. « Existait-il déjà des villes au Moyen Âge? »

Il existait déjà des villes dans l'Antiquité, mais avec la chute de l'Empire romain, la population des villes a quitté ces villes en raison de l'insécurité qui y régnait. Ces citadins se sont alors installés dans les campagnes. Entre le VI^{ème} et le X^{ème} siècles, les villes qui subsistent sont peu nombreuses et très peuplées.

Ces villes sont surtout des bourgs (sorte de gros villages) marchands. Une ville de taille moyenne abrite maximum 1500 habitants.

Jusqu'au X^{ème} siècle, le commerce en Occident est limité à des échanges locaux. En effet les grandes seigneuries rurales produisent l'essentiel des biens nécessaires à la population. La ville n'a donc pas beaucoup d'intérêt pour la majorité des paysans de l'époque.

Vocabulaire

2. « Pourquoi les villes du Moyen Âge vont-elles prendre plus d'importance à partir du XI^{ème} siècle ? »

A partir du XI^{ème} siècle, grâce aux progrès de l'agriculture les villes vont commencer à se développer...Pourquoi ?

En effet, l'activité principale des villes est le commerce. Grâce aux progrès agricoles, les seigneurs et paysans produisent plus que ce qu'ils consomment, ils vont alors vendre cet excédent dans les villes sur les marchés ou lors de foires.

Si les villes se développent si vite au milieu du Moyen âge c'est grâce au commerce et à l'artisanat. Les nobles et ecclésiastiques, qui s'enrichissent grâce à l'augmentation des revenus agricoles, veulent pouvoir acheter des biens de plus en plus luxueux. Ces biens luxueux sont introuvables dans les campagnes mais sont produits dans les villes: des tissus de qualité, des bijoux, des chevaux de qualité, des épices etc.

3. « Pourquoi la population des villes va-t-elle augmenter ? »

Avec les progrès de l'agriculture, la population de l'Occident augmente à partir du XI^{ème} siècle. Certains paysans, faute de travail, quittent la campagne pour s'installer en ville et exercer un métier lié à l'artisanat ou au commerce.

Ces nouveaux habitants peuplent des quartiers dans la ville. Puis les nouveaux arrivants, faute de place, s'installent à l'extérieur des remparts : des faubourgs se développent autour de la ville ancienne (le bourg).

Peu à peu, le centre et les faubourgs forment une ville agrandie, souvent protégée par une seconde enceinte.

Vocabulaire

4. « A quoi ressemble une ville du Moyen Âge ? »

A l'instar de Bruxelles, la ville est entourée d'**une enceinte** qui est percée de plusieurs portes qui donnent accès à la ville et permet la collecte des droits d'entrée.

On y trouve la place du marché, sur laquelle s'élèvent l'église principale, le clocher et **l'hôtel de ville**.

La ville est quadrillée de ruelles tortueuses qui tiennent souvent lieu d'égouts (chaque maison élimine ses déchets par les portes et les fenêtres).

Les maisons sont étroites et sombres et construites généralement en bois et en torchis. Les maisons en pierres apparaîtront plus tard, après que plusieurs incendies aient ravagés certaines villes. Les vitres aux fenêtres seront le privilège de riches habitants.

Il existait des maisons à encorbellement. C'est un mode de construction courant où chaque étage supérieur « déborde » au-dessus de l'étage inférieur. L'avantage de cette technique est de gagner quelques mètres carrés de surface habitables supplémentaires à chaque niveau.

Les villes les plus développées possèdent **un beffroi**, sorte de haute tour contenant une ou plusieurs cloches. Celles-ci sont utilisées pour prévenir les habitants d'un danger (incendie, approche d'ennemis...). De plus, accrochée à une de ces faces, une horloge rythme la vie et le travail des citoyens.



II. LES HABITANTS DES VILLES AU MOYEN ÂGE

1. « Le développement des villes va-t-il modifier la pyramide de la société féodale ? »



L'essor du commerce et l'affaiblissement du pouvoir des seigneurs favorisent l'émergence d'une nouvelle catégorie de d'habitants : **les bourgeois** (habitants du bourg).

Les bourgeois n'appartiennent ni à la noblesse ni au clergé et ne sont pas des paysans. Ils habitent les villes et s'enrichissent grâce au commerce ou à l'artisanat. A partir du XII^{ème} siècle, la société compte une nouvelle classe sociale, intermédiaire entre les paysans et la noblesse.

La richesse donne du pouvoir à ceux qui la possèdent. C'est pourquoi, les bourgeois vont jouer un rôle politique (en rapport avec la gestion de la ville) de plus en plus important dans les villes.

Les villes sont généralement installées sur les terres d'un seigneur. Elles dépendent donc entièrement de lui. Mais petit à petit les bourgeois vont essayer de se libérer de l'autorité du seigneur.

Vocabulaire

2. « Les bourgeois, plus riches que les paysans, vont-ils obtenir plus des libertés et privilèges auprès de leur seigneur ? »

Comme les campagnes, les villes sont placées sous l'autorité d'un seigneur qui fait payer des redevances et soumet les habitants à certaines obligations : péage pour emprunter les ponts ou franchir les portes de la cité, taxe sur les marchés, service militaire...

Cette autorité est de plus en plus mal ressentie par les bourgeois qui désirent s'en affranchir, car elle entrave les activités commerciales et le développement des villes.

Regroupés en une association appelée commune, les bourgeois exposent leurs revendications au seigneur comme : avoir le droit de se défendre, donc d'entretenir une armée, réduire ou supprimer les taxes, de construire des fortifications, de rendre la justice, d'organiser des foires, de se grouper en associations etc.



L'ensemble de ces libertés est énuméré dans un contrat écrit que l'on appelle **charte de franchise**.

3. « Le seigneur ne perd-il pas son autorité en concédant une charte de franchise ? »

Même s'il concède plus de droits aux habitants des villes, le seigneur garde néanmoins un pouvoir de contrôle sur sa ville. Le **bailli ou maire** est la personne déléguée par le seigneur pour veiller au maintien des droits du seigneur et faire appliquer les lois et sentences.

Ensuite, les **échevins** qui rendent la justice et s'occupent d'administrer la ville sont désignés par le seigneur.

Donc, le seigneur garde un œil sur sa ville malgré l'octroi de ces libertés et privilèges.

Vocabulaire

III. LA VIE ECONOMIQUE DANS LES VILLES AU MOYEN ÂGE

1. « Comment s'organisent les artisans dans les villes médiévales ? »

Aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, les activités artisanales se développent considérablement dans les villes. Les ateliers se multiplient. Les artisans exerçant un même métier se regroupent dans la même rue, voire dans un même quartier.

A l'heure actuelle, le nom des rues donne un indice sur le type d'artisanat qui s'y pratiquait autrefois (rue des Bouchers, rue des Tanneurs, rue des Brasseurs...).

1.1. Les artisans se réunissent en corporation, qu'est-ce que cela signifie ?

Une corporation est une association des membres d'un même métier. Les corporations sont nées en même temps que les villes, au XI^{ème} siècle. Chacune d'elles possède un monopole de fabrication : nul ne peut tisser s'il n'appartient à la corporation des tisserands.

Ces associations d'artisans décident également du parcours de formation à suivre pour pouvoir exercer le métier :

1° : **L'apprenti** artisan (logé et nourri par le patron) fait un stage de plusieurs années pour apprendre le métier. Il ne reçoit pas de salaire durant cette période d'apprentissage.

2° : Une fois la formation terminée, l'apprenti devient **compagnon**, il peut exercer le métier pour lequel il a été formé et peut recevoir un salaire.

3° : Pour devenir **maître**, il faut payer une taxe à la corporation, être accepté par les autres maîtres et réalisé un chef-d'œuvre (c'est-à-dire un ouvrage réalisé suivant des règles précises et sous la surveillance des maîtres du métier).

Chaque corporation a son saint patron, sa maison, sa caisse d'assistance, sa bannière, son sceau mais aussi son chef, ses juges et ses règlements.

Vocabulaire



1.2. Pourquoi les métiers de l'artisanat sont si durement réglementés ?

Les règlements sont sévères pour maintenir la qualité de la marchandise, pour protéger le consommateur et assurer la renommée (réputation) de la ville.

Pour fournir un produit de bonne qualité, les corporations interdisent le travail de nuit, obligent les artisans à travailler à la vue du public, contrôlent la matière première employée, surveillent les heures de travail, les salaires et les prix.

Des inspecteurs visitent régulièrement les ateliers à l'improviste. Si nécessaire, ils confisquent les mauvais produits et condamnent les artisans fautifs à de lourdes amendes.

Vocabulaire

2. « Comment s'organisent les marchands au Moyen Âge ? »

Les marchands forment la partie la plus riche de la population urbaine.

Les marchands s'organisent en **une gilde (ou guilde)**. Les marchands d'une même ville et vendant le même produit se regroupent afin d'unifier les prix et accroître la vente de leur marchandise. En effet, une gilde fixe le prix des marchandises, contrôle le poids et la mesure des produits vendus.



Lorsque des marchands forment **une hanse**, ce sont en fait des guildes de plusieurs villes qui regroupent pour former une association plus puissante tant économiquement que politiquement.

3. « De nouveaux métiers apparaissent-ils au Moyen Âge ? »

C'est au Moyen Âge que naît véritablement le système bancaire, donc le métier de **banquier**.

Le mot « banque » dérive de l'italien « banca » qui désigne un banc en bois sur lequel les changeurs du Moyen Âge exerçaient leur activité. Les premiers banquiers de cette époque sont des changeurs.

A l'époque médiévale, chaque grand seigneur ou chaque grande ville a le droit de frapper sa propre monnaie. Des monnaies différentes sont donc en circulation dans un même pays. Le rôle du changeur est de changer (moyennant paiement) la monnaie de celui qui arrivait de l'extérieur de la ville contre de la monnaie utilisée dans la ville.

Les changeurs ont comme outils de travail des poids et des balances pour estimer la valeur des métaux précieux.

Petit à petit d'autres opérations voient le jour telles que les prêts, les dépôts et les virements sur compte.

Ces activités se concentrent dans les grandes villes commerciales comme Venise, Gênes ou Bruges. Le métier de la banque est contraire aux valeurs évangéliques du christianisme, ce sont donc les Juifs (qui ne peuvent posséder de terres ou exercer certains métiers) qui exercent principalement cette activité.

Vocabulaire

4. « Où sont vendus les marchandises au Moyen âge ? »

En ville, on achète dans des **boutiques** situées dans les rues principales, souvent autour de l'église. Les commerces se regroupent par spécialités.

D'autres lieux d'échanges sont des **marchés**, souvent hebdomadaires et à jour fixe. Ils se tiennent sur une place ou sous une halle (marché couvert). Les produits contrôlés par les corporations sont vendus à prix fixe. Moyennant une redevance, les marchands obtiennent le droit de vendre leurs marchandises.

Annuellement se déroulent **des foires**. C'est plutôt le rendez-vous des marchands, car on y fait du commerce de gros. A une date fixe et durant quelques jours ou quelques semaines, une ville accueille une foire. Généralement elles se tiennent en dehors de la ville pour une question de place. De nombreux marchands, venus de différentes régions (Bruges, Angleterre, Italie...), y exposent et vendent leurs marchandises en grande quantité.

IV. L'ARCHITECTURE ROMANE ET GOTHIQUE

L'art roman ou l'art gothique s'applique principalement à l'architecture des églises au Moyen Âge.

Vocabulaire

1. « Quelles sont les caractéristiques des églises romanes ? »

L'art roman s'épanouit du X^{ème} au XII^{ème} siècle dans toute l'Europe. On l'appelle roman car il ressemble à l'architecture romaine. En effet, les églises reprennent le plan des basiliques romaines : une longue **nef** qui reçoit les fidèles, **le chœur** où se tient le prêtre. Peu à peu on ajoute, de chaque côté de la nef, un bras plus court, **le transept**, qui donne aux églises occidentales la forme d'une croix latine.

Dans les constructions romanes, les architectes emploient **l'arc en plein cintre** et **la voûte en berceau**. Ce sont les seules techniques connues à l'époque.

La voûte en berceau empêche, à cause de son poids, l'élévation de la construction. La voûte en berceau oblige les bâtisseurs à utiliser des **contreforts** et à limiter les ouvertures, car elle exerce une poussée vers l'extérieur. Les églises romanes sont donc : sombres, entourées de murs épais et souvent assez basses.



2. « Quelles sont les caractéristiques des églises gothiques ? »

A partir du XII^{ème} siècle, l'architecture religieuse change. Des innovations techniques et artistiques donnent naissance à un nouveau style, appelé gothique.

D'un point de vue technique, la voûte en berceau est remplacée par **une voûte sur croisée d'ogives**. Grâce aux **arcs brisés**, qui dirigent le poids de la voûte vers les piliers, on peut élever la construction plus haut. Et puisque l'épaisseur des murs est réduite, on peut désormais les percer de nombreuses ouvertures, qui laissent pénétrer la lumière.

Les églises gothiques sont donc : plus lumineuses, entourées de murs moins épais et élancées.

Le style gothique est surtout utilisé dans les villes où l'on reconstruit des cathédrales. De l'extérieur ce qui frappe d'abord, c'est la hauteur de ces constructions et les immenses vitraux.

